

Meudon 2040 – Point d'étape

Compte rendu des ateliers et conférences

Samedi 8 mars 2025

Samedi 8 mars, au complexe René Leduc, la Ville a organisé un point d'étape à la démarche Meudon 2040. En 2023, cette concertation avait réuni près de 1000 Meudonnais pour réfléchir autour d'une question simple « Comment voyez-vous la Ville en 2040 ? ».

Deux ans plus tard, 300 personnes ont participé à ce point d'étape. En introduction, le Maire a rappelé qu'à la suite de la concertation, la Ville a poursuivi le travail pour concrétiser les propositions citoyennes issues de la concertation. Il explique que l'objectif de l'après-midi est de faire l'état d'avancement de la démarche depuis 2023 et de réfléchir ensemble pour proposer des solutions concrètes.

Lors de la concertation, les Meudonnais avaient réfléchi à de multiples thématiques, qui ont été synthétisées en 40 propositions concrètes.

Sur ces propositions :

- 15% ont été entièrement réalisées
- 41% sont en passe de l'être (*une première réponse concrète a été apportée. D'autres développements sont à venir pour que le projet soit complètement réalisé.*)
- 29% sont en cours d'étude
- 15% sont bloquées, du fait de négociations complexes avec des partenaires institutionnels. Il est aussi possible que l'évolution de la situation fasse que l'utilité du projet doive être reconsidérée.

Après ce point d'avancement sur les projets, le Maire a invité les participants à se rendre aux différents temps participatifs auxquels ils se sont inscrits. Pour que chacun puisse participer aux sujets l'intéressant, différents formats étaient proposés, sur de multiples thématiques : conférences, exposés-débat ou encore ateliers participatifs.



// Sommaire

- CONFÉRENCE – Comment la Ville de Meudon innove pour s’adapter au changement climatique ? 3
- EXPOSÉ DÉBAT– Des idées et des solutions pour un meilleur cadre de vie5
- ATELIER – Comment renforcer la connexion entre Meudon et Meudon-la-Forêt ?6
- ATELIER – Grandir, s’épanouir, s’entraider : Comment mieux vivre ensemble ?8
- EXPOSÉ DÉBAT – Budget participatif et initiatives citoyennes : témoignages inspirants11
- ATELIER – Quel centre-ville pour Meudon demain ? 13
- CONFÉRENCE – Les forêts d’Ile-de-France face au réchauffement climatique16

// CONFÉRENCE - Comment la Ville de Meudon innove pour s'adapter au changement climatique ?

Marc MOSSÉ, Maire adjoint, Valentine BECKER, GPSO, Karine TURRO, GPSO, Guillemette MATHIEU, Ville de Meudon, Frédéric GILLE, Dassault systèmes

Historiquement liée à l'innovation scientifique, Meudon est également réputée pour la qualité de son cadre de vie et de son environnement. Des innovations réglementaires aux innovations technologiques, la Ville mobilise un arsenal d'actions pour lutter contre le changement climatique.

Un cadre réglementaire structurant : Le PLUi, pilier de l'urbanisme durable

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), est entré en vigueur en 2025. Document de planification stratégique et réglementaire, le PLUi détermine les orientations du territoire pour les 10 à 15 prochaines années au regard des différents enjeux liés au cadre de vie. Ces orientations sont ensuite traduites en règles de construction, de développement ou encore de préservation du patrimoine architectural et naturel.

Quelques exemples concrets de règles mises en œuvre en faveur de la transition écologique :

- Préservation et valorisation des espaces naturels
 - o 408 hectares d'espaces boisés classés
 - o 42,4 hectares d'espaces végétalisés protégés
 - o 22 mares et plans d'eau sauvegardés
 - o Création de nouveaux espaces verts sur 4 emplacements réservés
- Lutte contre les îlots de chaleur urbains
 - o Désimperméabilisation et végétalisation des zones les plus denses
 - o Obligation d'intégrer des surfaces de pleine terre et autres espaces végétalisés (toitures, murs...)
 - o Mise en place d'une gestion optimisée des eaux pluviales à l'échelle des parcelles
- Encouragement à la rénovation énergétique
 - o Dispositifs d'accompagnement et aides financières pour les copropriétés
 - o Autorisation sous conditions de surélévations ou d'emprise au sol supplémentaire pour générer du financement dédié aux travaux d'amélioration énergétique
- Protection et évolution du patrimoine
 - o Maintien du caractère architectural tout en permettant des adaptations aux défis environnementaux et répondant aux besoins des familles

Les actions innovantes de la Ville pour une transition écologique ambitieuse

Afin de réduire l'empreinte carbone de son patrimoine bâti, Meudon a engagé un vaste programme de rénovation thermique et durable :

- Rénovation des écoles : Objectif de réduction des consommations énergétiques entre -50% et -68%, intégrant isolation performante, panneaux solaires et ventilation naturelle.
- Modernisation des crèches : Remplacement des menuiseries, amélioration de l'étanchéité, optimisation des systèmes de chauffage et de ventilation pour une baisse de consommation estimée à -57,5%.
- Requalification du marché de Maison Rouge : Adoption d'un éclairage LED, installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales et plantation de 50 arbres.
- Une stratégie ambitieuse pour les énergies renouvelables

- Exploitation de la géothermie via GeoMeudon : 83% d'énergie renouvelable produite, permettant d'éviter l'émission de 17 700 tonnes de CO2 chaque année.
- Déploiement progressif du photovoltaïque : Installation de panneaux solaires sur les écoles et équipements municipaux avec un potentiel solaire étudié grâce à un jumeau numérique.
- Expérimentations urbaines : Intégration d'éoliennes compactes adaptées au tissu urbain et récupération de chaleur des data centers.

Créer des îlots de fraîcheur pour un cadre de vie résilient

- Transformation des cours d'école : Remplacement du bitume par des sols perméables et végétalisés, plantation d'arbres et création de vergers pédagogiques.
- Réaménagement des places publiques :
 - **Place Simone Veil** : Ajout de 35 arbres et végétalisation de 750m²
 - **Place Tony de Graaff** : Désimperméabilisation de 870m² et plantation de 9 arbres
 - **Square Jules Verne** : Renforcement du couvert végétal (650m²) et extension de l'aire de jeux.

Le Jumeau Numérique, outil précieux pour modéliser et atténuer les îlots de chaleur

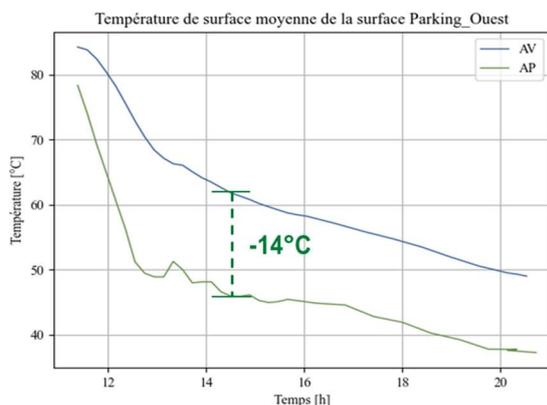
Dans le cadre de sa stratégie d'innovation urbaine, Meudon s'appuie sur un **jumeau numérique développé en partenariat avec Dassault Systèmes**. Cet outil permet de simuler, temporellement, les impacts des aménagements urbains sur l'environnement et d'optimiser les projets de requalification, en l'espèce de la place Tony de Graaff puis Simone Veil pour atténuer les effets du changement climatique et plus particulièrement des îlots de chaleur.

Un cas concret : la requalification de la place Tony de Graaff

- Modélisation 3D précise des bâtiments, des matériaux de sol et de la végétation.
- Analyse des flux d'air et des températures : identification des zones d'accumulation de chaleur.
- Simulation des solutions d'atténuation : remplacement du béton par des revêtements plus frais, introduction d'îlots végétalisés pour abaisser la température ambiante.

Vers une généralisation de cet outil innovant

- Anticiper l'évolution climatique et adapter les infrastructures urbaines.
- Évaluer l'impact du trafic sur la pollution atmosphérique et sonore.
- Optimiser l'implantation des énergies renouvelables en fonction des conditions environnementales.



// DÉBAT – Des idées et des solutions, petites et grandes, pour un meilleur cadre de vie

Intervenants : Francine LUCCHINI, Maire adjointe, Laurent DUTHOIT, Maire adjoint, Anais LE DORE, cabinet Objectif Carbone, Emilie CHASSAGNE, Ville de Meudon

S'il y a bien un fait qui rassemble les Meudonnais, c'est leur attachement à leur cadre de vie privilégié. De nombreuses propositions issues de Meudon 2040 ont été exprimées en ce sens.

Tous les jours, la Ville et ses partenaires mettent en œuvre un panel d'actions pour préserver le cadre de vie, des plus minimes au plus structurantes. Déjà labélisée *Territoire engagé pour la Nature* et possédant 4 étoiles au label *Villes et Villages fleuris*, Meudon s'est engagée dans la démarche Territoire engagé dans la Transition Ecologique (T.E.T.E). Proposé par l'ADEME, cette démarche permettra de structurer et prioriser l'action municipale en faveur de la transition écologique. La labélisation se décline en 61 mesures que peuvent prendre les collectivités. Elle permettra également d'évaluer l'impact des différentes initiatives entreprises par la municipalité dans la lutte face au réchauffement climatique. Actuellement titulaire d'une étoile, la Ville a engagé des actions pour obtenir sa seconde étoile.

La Ville a organisé cet exposé-débat pour échanger avec les Meudonnais intéressés par les différentes initiatives environnementales. L'occasion également de débattre sur le rôle que peuvent jouer les citoyens pour améliorer le cadre de vie. Il a été rappelé que la démarche de labélisation de la ville dans le cadre du label TETE cofinancé par l'ADEME est de pouvoir recenser d'une part l'ensemble des actions déjà réalisées sur le territoire et de valoriser les actions à mener, le tout dans une démarche d'amélioration continue.

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières", c'est dans cet esprit qu'il a été rappelé que chaque action portée par la ville, les habitants, les parties civiles et associations sont importantes. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans la transition écologique du territoire. Le label TETE a été présenté comme l'outil dont la Ville s'est doté afin de mesurer la progression et l'impact des actions liées à la transition écologique.

L'échange a commencé par un rappel nécessaire de la vision Climat Air Energie de la ville, déclinaison du plan PCAET de GPSO. En effet, les actions menées par la Ville s'intègrent intrinsèquement dans le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) de GPSO.

La ville a présenté la valorisation des résultats du diagnostic réalisé fin 2024 ayant permis d'obtenir la 1ère étoile pour ensuite présenter la part des actions en cours et déjà programmées permettant d'atteindre la 2ème étoile d'ici la fin d'année 2025.

Les Meudonnais présents demandent plus de précisions et d'exemples d'actions concrètement menées sur le territoire. Certaines actions programmées sur la Piscine Guy Bey ou encore le programme de rénovation énergétique de bâtiments communaux sur Meudon la forêt ont été pris en exemple.

Il a été difficile de dresser le catalogue exhaustif et complet des actions déjà menées par la Ville. Pour apporter une réponse complète, la Ville a consacré dans le Chloroville de mai un dossier résumant les multiples actions menées par la municipalité.

ATELIER – Comment renforcer la connexion entre Meudon et Meudon-la-Forêt ?

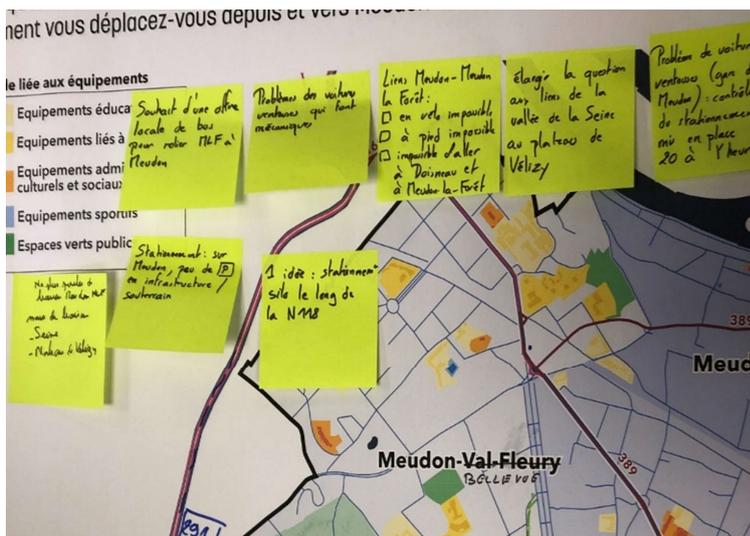
Intervenants : Marine BOISSAYE, Ville Ouverte, Julien MAISONDIEU, CDvia, Isaac RICHARD, CDvia, Manuel MOUSSU, GPSO

Les quartiers font partie de l'ADN de Meudon. Des débats engagés en 2023 ressort une volonté unanime : préserver leur charme et leur identité. Si les Meudonnais ont souligné le charme de ces quartiers, ils souhaitent également que ceux-ci soient mieux connectés entre eux.

En parallèle, la Ville et GPSO ont engagé une démarche pour adapter les espaces publics de Meudon-la-Forêt aux enjeux de demain. Après une première réflexion sur les équipements publics du quartier, retranscrite à travers l'exposition « Meudon-la-Forêt en commun », les questions du stationnement, des circulations et de la place de la nature en ville sont désormais au cœur des débats.

Pour ce faire, la Ville et GPSO se font accompagner des cabinets Ville Ouverte et CDVia pour élaborer le futur plan guide des espaces publics de Meudon-la-Forêt.

Des comptages de circulation et de stationnement ont été organisés et des entretiens avec des acteurs de la vie locale réalisés. En complément de ce premier diagnostic, cet atelier vise à comprendre les dynamiques et les habitudes de vie entre Meudon et Meudon-la-Forêt. Très largement, les contributions se sont concentrées sur les différents modes de déplacement.



Marche à pied

Le sujet de la marche à pied n'a que peu été évoqué lors des échanges. Les participants apprécient qu'à Meudon-la-Forêt, tout ou partie peut se faire à pied.

Pour autant, certaines difficultés pour sortir du quartier sont pointées du doigt. Par exemple, au-delà de la N118, rejoindre la forêt exige aujourd'hui de connaître le cheminement dissimulé à l'arrière du siège de Bouygues Telecom. Egalement, l'arrivée sur la ZAE souffre de la vacance d'un immeuble de bureau dégradé.

Les participants concluent que la marche n'est pas un sujet pour relier Meudon et Meudon-la-Forêt.

Vélo

L'atelier a permis de faire le point sur les différents aménagements cyclables permettant de relier Meudon à Meudon-la-Forêt. L'itinéraire par la route du colonel Moraine, puis par la route royale est emprunté par

une grande partie des participants. Jugée globalement satisfaisante, le manque d'éclairage est souligné par plusieurs personnes. La piste est donc difficilement praticable de nuit, et en hiver.

Un Meudonnais questionne la possibilité de passer en sens unique l'allée passant par le complexe sportif Marcel Bec, très fréquentée par les voitures.

Cette connexion à vélo est pour le coup considéré comme une priorité. Une table propose la création, en complément de l'existant, d'une piste cyclable sur pilotis le long de la côte des 7. Cette hypothèse avait été envisagée. Malheureusement, cela obligerait la suppression d'un certain nombre d'arbres sur la partie appartenant à l'ONF, ce qui n'est pas envisageable.

Un bilan statistique de fréquentation du chaudiou est demandé. Les participants se sont interrogés, dans un effort de projection, sur l'hypothèse de voir un jour des vélos sur la N118.

Transports en commun

Dans l'ensemble, l'offre de transports en commun est jugée satisfaisante, entre le T6 et les différents bus. Sur ce point, si le 289 apporte satisfaction, permettant de rejoindre rapidement Pont de Sèvres, le 389 est remis en question. Les habitants se plaignent qu'il ne roule pas le dimanche et de sa fréquence insuffisante pour relier efficacement les quartiers. Cela pénalise également les lycéens aux heures de pointe.

Voiture

Les intervenants ont rappelé dès le début de l'atelier que le taux de motorisation des ménages baisse, et par conséquent le parc automobile Forestois. Basé sur les chiffres de l'INSEE, ce constat est largement remis en cause par le ressenti des différents participants.

Plusieurs difficultés sont évoquées :

- Les véhicules ventouses qui amputent une partie du stationnement
- Le sentiment que le quartier sert de chemin de traverse pour rejoindre Vélizy 2
- Les utilitaires professionnels garés le long de la forêt (Av. Dalsème) tout le weekend
- La complémentarité entre l'offre de stationnement sur l'espace public et l'espace privé

Pour limiter le problème de stationnement, certains participants suggèrent l'implantation de stationnement le long de la N118. La création d'une application de co-voiturage (comme Karos lancée par la Région), avec l'aménagement d'un espace dédié d'attente à l'entrée du quartier, est mentionnée.

ATELIER – Grandir, s'épanouir, s'entraider : Comment mieux vivre ensemble ?

Intervenants : Frédéric LAFFOND, AFCG, Marion MOINET-BULOT, AFCG, Laurent AUPIED, AFCG

Sur tout le territoire, des équipements municipaux proposent aux Meudonnais une multitude de services, de la parentalité à la jeunesse, en passant par l'insertion, l'inclusion et la mixité générationnelle... L'atelier visait à faire émerger des pistes d'actions ou des besoins d'équipements municipaux qui permettraient à la Ville d'encourager l'épanouissement, l'entraide et la solidarité à l'horizon 2040. Une trentaine de personnes, d'horizons variés, ont participé à cet atelier. De ce travail collectif, une quarantaine de propositions ont émergé.

Première conclusion de l'atelier, les participants estiment qu'il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux équipements municipaux pour répondre à ces problématiques. Plus que les équipements, les Meudonnais insistent sur le partage et les liens sociaux. Une majorité des propositions issues de l'atelier sont par ailleurs réalisables à court terme par la Ville. Plusieurs thématiques ont été évoquées.



Liens intergénérationnels et sociaux

Les participants ont ré-exprimé leur attachement aux liens entre générations. Ils souhaitent voir se développer rapidement des initiatives, ponctuelles ou plus durables, pour créer du lien entre seniors et jeunes Meudonnais pour que ces derniers profitent de l'expérience de leurs aïeuls. Plusieurs propositions sont faites :

- Ouvrir les accueils de loisirs aux seniors
- Proposer aux seniors de s'impliquer dans l'aide aux devoirs, et aux jeunes dans l'accompagnement aux nouvelles technologies
- Espace de coworking intergénérationnel
- Développer les rencontres avec les jeunes dans les EHPAD

Outre ces liens intergénérationnels, c'est plus largement la question des liens sociaux qui est évoquée. La notion d'esprit village a plusieurs fois été abordée, avec la volonté de continuer à développer ces liens :

- Rencontres mensuelles des voisins
- Encourager des temps de partage festifs entre voisins (repas de rue, fête des jardins ...)
- Capitaliser sur la richesse linguistique Meudonnaise dans des échanges interculturels : « je découvre ta langue et tu découvres la mienne »
- Accompagner et favoriser le développement du lien social autour de lieux de rencontre (ex : bacs à compost partagés...)

- Améliorer la cohésion entre les différents pôles de la ville pour favoriser les liens entre habitants des différents quartiers

Entraide/ Solidarité

Au sein de ce débat sur les liens sociaux, la question de l'entraide a été particulièrement mise en avant. Plusieurs propositions, certains micro-locales et d'autres à l'échelle de toute la ville, sont formulées :

- Faciliter l'entraide et le partage au sein du voisinage (sorties communes, garde d'enfant, courses...)
- Développer le « dépannage » et la « solidarité » entre voisins (dispositifs de partage de compétence, capitalisation des volontés d'engagement au service d'autrui...)
- Développement d'un réseau « solidarité aînés » au sein des quartiers à l'image du conseil communal des aînés d'Issy les Moulineaux
- Développer les jardins solidaires
- Proposer une cantine solidaire mobilisant les commerçants, les entreprises...
- Mise à disposition d'outils par quartier pour aider à faire son bricolage

Grandir à Meudon

35,5% des Meudonnais ont moins de 30 ans. Ce chiffre illustre le fait que Meudon est perçue comme une ville où il fait bon grandir. Cela s'explique par la qualité du cadre de vie, renforcé par les actions et l'accompagnement assuré par la Ville. De la naissance jusqu'aux études supérieures, les participants ont suggéré plusieurs idées pour faire de Meudon une ville encore plus agréable dans laquelle grandir :

- Développer l'accompagnement périnatal (pré et post natal)
- Aménager davantage d'aires de jeux pour les enfants dans la ville
- Réfléchir à l'accompagnement des enfants ACS
- Créer des lieux pour accueillir les jeunes à la sortie de l'école et en l'absence des parents
- Organiser les transports pour permettre aux jeunes de mieux circuler dans la ville et permettre un accès facilité aux différentes activités extrascolaires
- Améliorer la diffusion de l'information sur les activités extrascolaires proposées à Meudon
- Développer le système de parrainage scolaire pour favoriser la réussite scolaire (mentorat)
- Renforcer la sensibiliser aux différents handicaps (collège et lycée)
- Faciliter l'implantation d'une université à Meudon pour attirer une population jeune estudiantine
- Créer une maison des apprentissages pour favoriser le développement de savoirs faire manuels chez les jeunes

S'épanouir à Meudon

La réflexion s'est enfin portée sur l'offre ludique. Culturelle ou sportive, associative ou via les structures municipales, les possibilités sont nombreuses pour les Meudonnais.

- Améliorer les transports en commun municipaux entre Meudon la Forêt et Meudon
- Développer des parcours cyclables sécurisés pour se balader et découvrir Meudon autrement
- Créer un kiosque mobile sur le thème du sport pour encourager à sa pratique
- Tableau numérique permettant une offre croisée de service et de loisirs partagés
- Chèques spectacle surprise (gratuits ou à tarifs très préférentiels)

- Création d'un passeport culture et histoire pour aider à une appropriation du patrimoine culturel et historique de Meudon (accessibilité et communication)
- Mettre plus en avant la culture auprès des collèges et des lycées (sorties régulières dans les salles de spectacles meudonnaises et valorisation des productions culturelles meudonnaises)
- Proposer des lieux festifs pour les sorties des jeunes

EXPOSÉ DÉBAT – Budget participatif et initiatives citoyennes : témoignages inspirants

Intervenants : Marc MOSSE, Maire adjoint, Jessica MEHDI, K-Fées des Kids, Florence BATTUT, Jardin d'Amélie, Christian SEGURA, Repair Café, Annabel BENILAN, La Refile

Lors de la concertation, les Meudonnais avaient exprimé leur vision de Meudon en 2040 comme une ville capable d'accompagner les initiatives citoyennes.

Pour soutenir ces initiatives, la Ville a invité quatre porteurs de projets lauréats du budget participatif pour témoigner de leur expérience.



Présentation des projets

Jessica MEHDI est à l'origine du K-Fées des Kids. Proposé lors du budget participatif 2020, le K-Fées des kids avait pour but de créer un espace de convivialité. Les parents pouvaient échanger entre eux et partager leurs expériences autour de la parentalité. Pour les enfants, des ateliers ludiques et sportifs étaient proposés. Elle a eu l'idée de ce projet constatant le manque de tiers-lieu à Meudon-la-Forêt pour les parents et les enfants. De la genèse de son projet à son aboutissement, elle a pu être accompagnée par les différents services de la Ville. D'un point de vue plus personnel, Jessica MEHDI a poursuivi son engagement citoyen en devenant conseillère de quartier.

Après ce témoignage, Florence BATTUT a présenté son projet. Présidente de l'association Jardins d'Amélie, elle a déposé au budget participatif 2022 consacré à l'environnement le projet de Ville comestible. Sensible aux problématiques de la bonne nutrition et de préservation des espaces naturels, elle a souhaité transmettre cette passion au plus grand nombre. Elle a ainsi engagé la plantation de plusieurs potagers comestibles. Ce projet s'est fait grâce à une collaboration étroite avec le service espaces verts de la mairie pour l'entretien des espaces partagés.

Christian SEGURA a ensuite pris la parole pour présenter le Repair café. Constatant l'absence d'espaces de réparation de petit électroménager à Meudon, il a décidé de proposer le Repair Café en 2020. La principale difficulté a été de trouver un local adapté. Aidé par la mairie, le Repair Café a pris ses quartiers au Centre Millandy une fois par mois. Depuis son ouverture fin 2022, il a accueilli 600 visiteurs, réparé 692 objets cassés et recruté 7 réparateurs. Christian SEGURA a souligné que le nombre de réparateurs était nettement supérieur par rapport aux communes voisines.

Annabel BENILAN, co-fondatrice de la refile, a enfin présenté le projet de la Refile. Avec deux amies, elle a eu l'idée de créer une recyclerie de vêtements pour les meudonnais, projet qu'elle a soumis au budget participatif. Ainsi, elle a pu expliquer le principe du dépôt de vêtements pour les revendre à un prix abordable. La dimension écologique était importante via la possibilité de remettre à neuf les vêtements défectueux, de les réemployer dans des objets de seconde vie ou pour en extraire la matière première afin d'en faire du fil à coudre. Pour ce projet, la Ville a équipé en matériel le local.

Questions-Réponses

Plusieurs participants ont interrogé les porteurs de projets et Marc MOSSÉ, maire adjoint à la participation citoyenne, sur le profil type d'un lauréat au Budget participatif. Les profils variés des intervenants démontrent qu'il n'y a pas un profil idéal pour déposer un projet. Marc MOSSÉ encourage les participants à soumettre leurs projets sans se mettre de freins sur quelconques compétences à avoir. Il rappelle

également que la sélection des projets recevables se faisait de manière impartiale sans sélection de profils sociaux particuliers.

Une participante s'interrogeant sur l'aspect économique des projets, Florence BATTUT évoque la nécessaire pérennité économique d'un projet. Pour que le projet dure dans le temps, il doit s'appuyer sur une association solide avec un modèle rentable, comme pour une entreprise. Elle a également relevé le fait que les projets lauréats du Budget participatif sont financés à l'aide du budget d'investissement de la commune et pas celui de fonctionnement.

- Dédier ou non une voie aux vélos
- Piétonniser complètement la rue de la République et parfois certaines rues adjacentes, par exemple sous forme de plateau piéton autour de l'église
- Piétonniser ou passer la rue terre Neuve en sens unique pour modifier les flux de circulation vers les voies adjacentes
- Dévier une partie des flux automobiles sur les rues adjacentes pour limiter la circulation sur la rue de la République et dissuader les flux de transit.

Quelles seraient les modalités de stationnement des véhicules et des vélos ?

Les points qui ont fait consensus dans une majorité de groupes :

- Passer en sous terrain les parkings de surface, à minima le parking de la rue Terre Neuve, mais également des groupes ont proposé la suppression du parking aérien de Monoprix et celui de la rue de l'Eglise afin de les valoriser différemment.

Attractivité

Quels atouts et quels manques en termes de commerce, de services, d'équipements ?

Les points qui ont fait consensus dans une majorité de groupes :

- Inclure un nouvel espace de convivialité dans cet espace : restaurant, café, brasserie ont été cités par l'ensemble des groupes, souvent avec une terrasse, qu'elle soit en rez-de-chaussée ou en roof top pour profiter des vues sur Paris
- Inclure un ou plusieurs kiosques dont un dédié à la presse a été proposé par plusieurs groupes
- Rénover le Monoprix a été proposé par plusieurs groupes.

Les points qui ont fait débat entre les groupes :

- Afin de valoriser la médiathèque, il a été proposé de la déplacer ou de mieux la valoriser en modifiant les déplacements autour et en proposant de nouveaux services (café sur le toit)
- Diversifier l'offre commerciale du site, sous différentes formes selon les groupes, du déplacement des activités de services, à l'introduction de nouveaux commerces (habillement, commerces de bouche, kiosque maraicher etc.) et services (maison médicale, salle de sport etc.)
- Certains groupes ont proposé d'ajouter des unités de logements, soit au-dessus du Monoprix, soit au niveau du parking Terre Neuve.

Paysage, environnement

Quelle ambiance paysagère pour demain ? Quels aménagements seraient indispensables ? Quelle place pour le végétal ? quels espaces ludiques ?

Les points qui ont fait consensus dans une majorité de groupes :

- Végétaliser l'espace, pour constituer un réel îlot de fraîcheur
- Proposer un espace plus esthétique et qualitatif
- Proposer du mobilier urbain propice à la convivialité (bancs etc.)

Les points qui ont fait débat entre les groupes :

- Inclure ou pas un espace ludique pour les enfants

- Un groupe a proposé d'inclure une fontaine au cœur de la nouvelle place

Animations

Quels types d'animations seraient spécifiques à ce site ? Sur quels formats et à quels moments ?

Les points qui ont fait consensus dans une majorité de groupes :

- Proposer des animations commerciales diverses, en lien avec les commerçants du quartier
- Proposer des animations variées, autour de festivités ponctuelles musicales (bals, fête de la musique etc.)

Un groupe a proposé d'en faire un lieu d'échange et de débat pour les habitants sur le modèle de Hyde Park Corner à Londres.

// CONFÉRENCE – Les forêts d’Ile-de-France face au réchauffement climatique

Intervenants : Henry DUPAS, conseiller municipal, Olivier de MONTETY, expert en sylviculture

La forêt était apparue comme une des principales préoccupations des Meudonnais pour l’avenir. Alors que le changement climatique fragilise grandement les arbres des forêts péri-urbaines d’Ile de France, la forêt domaniale de Meudon est à la croisée des enjeux et des usages.

La Ville proposait donc une conférence pour comprendre les divers usages et paramètres à prendre en compte pour une gestion pérenne de la forêt. Pour ce faire, Olivier de Montety, expert en sylviculture, co-fondateur de la Start-up innovante *Trees everywhere* invitant aux actions de reforestation, était invité pour animer les débats.

Un enjeu environnemental majeur

50% du territoire de Meudon est couvert de forêt. Les événements climatiques extrêmes, tels que les tempêtes, les pluies intenses ou les sécheresses prolongées (comme la tempête de 1999), ont accru la vulnérabilité des arbres. Ces phénomènes aggravent les maladies comme la maladie de l’encre qui touche les châtaigniers, ainsi que les infestations d’insectes nécessitant parfois l’abattage massif d’arbres. Dans la forêt domaniale de Meudon, cette vulnérabilité est renforcée par le manque de diversité végétale : 50 % de châtaigniers et 35 % de chênes. Les espèces buissonnantes ne sont pas privilégiées au profit des essences plus fines et plus hautes.

Les forêts urbaines jouent un rôle régulateur crucial pour l’environnement. Les feuilles ralentissent la chute des pluies, favorisent l’infiltration de l’eau grâce à leurs racines, réduisent l’érosion et contribuent à l’atténuation des îlots de chaleur urbains. Dans le même temps, elles offrent des espaces de détente et de rafraichissement appréciés des habitants.

Dimension sociétale : une forêt sous pression

La forêt domaniale de Meudon, avec ses 1 100 hectares, est le plus grand espace forestier des Hauts-de-Seine. Avec 15 000 visiteurs chaque dimanche et plus de 3 millions de visites par an, elle est un véritable poumon vert pour les usagers au-delà de Meudon.

Cette fréquentation entraîne certaines problématiques, comme la préservation des sols endommagés par les circulations non contrôlées.

Un participant souhaite savoir si des solutions sont envisageables pour mieux protéger les sols. Pour réguler l’impact humain, l’installation de ganivelles ou de buissons, interdisant l’accès aux parties sensibles est une possibilité. Des chemins balisés et des aires aménagées délimiteraient les zones de pousse.

Gestion forestière et défis

La gestion de la forêt est assurée par l’Office national des forêts (ONF). Il s’agit d’un établissement public national à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle de l’État.

Avec un budget de 900 millions d’euros de budget dont la moitié issue de vente de bois, l’ONF se retrouve devant l’obligation de gérer l’équilibre délicat entre exploitation raisonnée des ressources forestières, préservation de la biodiversité et adaptation aux défis climatiques.

Un participant s’interroge sur les évolutions réglementaires possibles pour améliorer la situation. Olivier de Montety juge qu’il serait judicieux d’engager un dialogue constructif avec l’État afin de clarifier et

simplifier le cadre institutionnel. Le but serait d'adapter les besoins spécifiques de ces espaces et de faciliter leur gouvernance. Ces ajustements contribueraient à recréer une structure forestière plus riche, capable de mieux résister aux aléas climatiques et de favoriser une biodiversité durable.

Avancée notable, la Ville avait par exemple obtenu la fin des coupes rases. Des pratiques plus respectueuses, comme le prélèvement sélectif permettraient de limiter les perturbations écologiques.

Pour l'intervenant, des chantiers citoyens, impliquant notamment les écoles par exemple, pourraient sensibiliser la population à la régénération forestière et aux enjeux de biodiversité.

Depuis le 8 mars, la Ville a appris de l'ONF que des plantations participatives, probablement avec les scolaires, seront organisées à l'automne.

Une organisation repensée des forêts pourrait prévoir des zones sécurisées et aménagées pour le public (chemins balisés, clairières, aires de pique-nique, etc.) coexistant avec des espaces consacrés à la préservation d'écosystèmes.

Adopter des approches innovantes

Face à ces défis, et suite à un échange avec un participant, Olivier de Montety estime que les gestionnaires de la forêt pourraient s'inspirer de la méthode Akira Miyawaki. Cette technique repose sur la plantation d'une quarantaine d'essences locales favorisant une croissance rapide et une biodiversité riche.

Les forêts créées selon la **méthode Miyawaki** grandissent **plus vite** et sont capables de stocker des quantités significatives de CO₂, mais surtout régénèrent des écosystèmes animaux et végétaux et résilients.

La densification, la diversification des espèces des types d'arbres permettent de maintenir fraîcheur et humidité dans le sous-bois.

La création d'îlots de sénescence, laissés en libre évolution, ou d'îlots de régénération protégée pourrait renforcer la résilience écologique de la forêt face aux aléas climatiques.

Olivier de Montety conclut la conférence en rappelant que protéger la forêt, c'est préserver un patrimoine commun et précieux. Cela passe par des pratiques de gestion innovantes, un dialogue constructif avec l'ONF et une implication collective des citoyens. Une forêt bien gérée est, capable de répondre aux défis climatiques tout en continuant à offrir ses nombreux bienfaits.



Poursuivant les échanges avec l'ONF, des replantations ont également eues lieu récemment dans la côte des 7.

// Conclusion

Après les différents temps participatifs, les Meudonnais se sont réunis en salle des spectacles pour la conclusion de cet après-midi. Chaque intervenant a restitué synthétiquement les contributions et les a partagés à l'ensemble de la salle.

Le Maire a conclu l'après midi en remerciant les participants pour leur implication. Il a particulièrement salué les jeunes qui se sont impliqués dans les différents ateliers et ont fait preuve d'une grande curiosité.

L'ensemble des contributions va désormais être analysé par les services de la Ville et de GPSO. Certaines de ces contributions vont par ailleurs servir dans un avenir très proche. C'est par exemple le cas de l'atelier « Quel centre-ville pour Meudon demain ? », où les propositions des Meudonnais vont servir à alimenter le projet d'expérience piétonne qui débutera le samedi 28 juin rue de la République.

Meudon, le 8 mars 2025